



## **VILLE DE FLEURY LES AUBRAIS**

### **SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 NOVEMBRE 2023**

#### **LISTE DES DELIBERATIONS**

**L'an deux mille vingt trois, le vingt sept novembre**, le Conseil municipal de la commune de Fleury-les-Aubrais était réuni dans la salle du conseil en mairie sous la présidence de Mme Carole CANETTE, Maire, par suite d'une convocation individuelle en date du **20 novembre 2023** annoncée au public, conformément aux dispositions de la loi du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions.

#### **Présent.e.s :**

Mme Carole CANETTE, M. Bruno LACROIX, M. Grégoire CHAPUIS, Mme Marilyne COULON, M. Johann FOURMONT, Mme Nasera BRIK, M. Bernard MARTIN, Mme Guylène BORGNE, M. Hervé DUNOU, Mme Christelle BRUN-ROMELARD (*arrivée à 18h50*), M. Benjamin DELAPORTE, Mme Evelyne PIVERT (*pouvoir donné à Mme Carole CANETTE - arrivée à 19h11*), M. Alain LEFAUCHEUX, M. Thierry METAIS, Mme Tetiana GOUESLAIN, M. Patrice AUBRY, Mme Isabelle GUYARD, Mme Karine PERCHERON, M. Edoukou BOSSON, Mme Valérie PEREIRA, M. Sébastien VARAGNE, M. Zouhir MEDDAH (*arrivée à 18h56 – à partir du point n°2*), Mme Martine ROUET-DAVID, M. Rémi SILLY, M. Maxime VITEUR, M. Nicolas LE BEUZE, M. Eric BLANCHET, M. Stéphane KUZBYT, Mme Christine BOUR, M. Bienvenu François NIOMBA DAMINA (*arrivée à 18h54*)

#### **Absent.e.s avec pouvoir :**

Mme Mélanie MONSION (donne pouvoir à M. Grégoire CHAPUIS), Mme Isabelle MULLER (donne pouvoir à M. Rémi SILLY), Mme Sandra DINIZ SALGADO (donne pouvoir à M. Maxime VITEUR)

#### **Absent.e.s sans pouvoir :**

M. Michel BOITIER, Mme Sandra SPINACCIA

M. Patrice AUBRY remplit les fonctions de secrétaire.

## SEANCE DU LUNDI 27 NOVEMBRE 2023

### VIE INSTITUTIONNELLE

#### **1) Approbation des procès-verbaux des séances du Conseil municipal du 25 septembre 2023 et du 20 octobre 2023 (délibération n°2023/130)**

Le Conseil municipal approuve les procès verbaux de la séance du Conseil municipal du 25 septembre 2023 et du 20 octobre 2023.

**Adopté à l'unanimité.**

### SECURITE ET PREVENTION DE LA DELINQUANCE

#### **2) Convention entre le bailleur ICF HABITAT ATLANTIQUE et la Ville de Fleury-les-Aubrais pour l'implantation d'une caméra de vidéoprotection sur l'immeuble situé au 34 rue Denis Papin (délibération n°2023/131)**

Le Conseil municipal approuve l'implantation de la caméra de vidéoprotection au 34 rue Denis PAPIN, et autorise Madame la Maire ou son représentant à signer la convention d'implantation avec ICF HABITAT ATLANTIQUE.

**Adopté à l'unanimité.**

### FINANCES

#### **3) Débat d'orientations budgétaires 2024 (délibération n°2023/132)**

Le Conseil municipal prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires avant le vote du budget primitif de l'exercice 2024.

#### **4) Autorisation de signature par Madame la Maire de la convention d'expérimentation du compte financier unique (délibération n°2023/133)**

Le Conseil municipal autorise Madame la Maire à signer la convention d'expérimentation du compte financier unique pour le budget principal de la Ville de Fleury-les-Aubrais et son budget annexe du centre culturel.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **5) Garantie d'emprunt - réhabilitation de 354 logements - résidence de Lamballe - SCALIS (délibération n°2023/134)**

Le Conseil municipal accorde sa garantie à hauteur de 50% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 11.201.300,00 € souscrit par l'emprunteur SCALIS auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

**Adopté à l'unanimité.**

## COMMANDE PUBLIQUE

### **6) Attribution de marchés de fournitures pour l'achat et la livraison de denrées alimentaires (8 lots) (délibération n°2023/135)**

Le Conseil municipal autorise Madame la Maire à signer les pièces relatives à l'attribution et à l'exécution des différents marchés de fournitures se rapportant à l'achat et la livraison de denrées alimentaires (8 lots) dans le respect des décisions de la commission des marchés.

**Adopté à l'unanimité.**

## FONCIER

### **7) Cession de parcelles communales aux Foulons (délibération n°2023/136)**

Le Conseil municipal décide de céder à M. Christophe FORCE les parcelles communales cadastrées BM 856 et 877, situées aux Foulons, au prix de 13.700,00€ hors frais de notaire.

**Adopté à l'unanimité.**

## DOMAINE

### **8) Mise à jour du tableau de classement de la voirie sur le territoire communal (délibération n°2023/137)**

Le Conseil municipal approuve la mise à jour du tableau de classement de la voirie sur le territoire communal, comme suit :

<b>CLASSEMENT LONGUEUR VOIRIE</b>	<b>LONGUEUR VOIRIE (en mètre)</b>	<b>LONGUEUR BORDURES (en mètre)</b>
Voirie Départementale	6 897	7 827
Voirie Métropolitaine	79 343	140 079
Voirie Communale	1 711	50
Voirie Privée	4 267	7 375
Voirie – statut en cours de modification	621	1 074
<b>TOTAL</b>	<b>92 839</b>	<b>156 405</b>

**Adopté à l'unanimité.**

Pour affichage.



Pour la Maire  
et par délégation  
la Directrice générale des services,

Florence FRESNAULT

